

Agde, le 12 Février 2021

COMITE DE QUARTIER « MIRABEL LYAUTEY »
FEVRIER 2021

VIE QUOTIDIENNE

1 – Rue de la Solidarité :

Les poubelles du CCAS et du conseil Départemental sont toujours sur le trottoir toutes les semaines. Photos prises hier, les poubelles jaunes n'ont pas été ramassées mercredi matin.



Je pense qu'une réunion avec le CCAS et l'entreprise de nettoyage ou le concierge doit être faite pour clarifier la situation.

Je vous propose d'installer un endroit délimité derrière le CCAS pour entreposer les poubelles, et surtout avec obligation de les rentrer après chaque ramassages.

Réponse :

Un mail de relance vient d'être envoyé au service du CCAS.

Nous faisons régulièrement preuve de pédagogie puisque nous les appelons régulièrement (SICTOM).

2 - 55 Boulevard De La Pena

Un container à papier a été installé devant la porte d'entrée de la résidence.

Plusieurs personnes sont handicapées, impossible de se garer pour monter dans une voiture où ambulance quand ils viennent les chercher ils sont obligés de se garer en double file ce qui est dangereux et cela bloc aussi si les pompiers doivent intervenir.

Serait-il possible d'enlever le container et de faire une place de parking handicapé.



Réponse :

Une visite sur site avec les services du SICTOM sera faite prochainement afin d'étudier votre demande.

Il est possible d'envisager de revoir le positionnement mais il est nécessaire d'associer le syndic car le choix de l'emplacement a été effectué avec le syndic et les représentants de l'immeuble. Il s'agit de monsieur Cabanes de chez LOGESYC qui a aucun moment nous a signalé ce problème.

3 - Les habitants de l'Impasse Barbès rencontrent 2 problèmes - dont l'un avait déjà été porté à votre connaissance lors du dernier conseil (témoignage envoyé par un riverain) :

. un problème de sécurité : il vient de la rue Barbès quand on la descend et que l'on croise l'impasse Barbès . Allure trop rapide et pas de respect de la priorité à droite pour les véhicules qui sortent de l'impasse (un scooter a été renversé la semaine dernière). Quand on arrive du rond-point Bigeard et que l'on se dirige vers l'impasse Barbès, la rue Barbès est prioritaire, sauf que les voitures garées masquent toute visibilité ! Il semblerait donc judicieux d'après les riverains de placer un Stop en bas de la Rue Barbès .

. un problème d'hygiène car il y a dépôt d'ordures quasi permanent à l'entrée de l'impasse Barbès. Cela a été signalé à plusieurs reprises par les habitants mais ce problème reste récurrent sans aucune action en retour. Les fauteurs seraient pourtant très faciles à identifier. (voir photos)



Réponse :

Pour les problèmes d'hygiène rue Barbès, les services du SICTOM travaillent sur la rue et l'impasse Barbès depuis les premiers signalements des comités de quartier. Leurs actions : roulages de bacs, rappels des consignes, verbalisations par la brigade environnement, ne semblent pas avoir été suivies des résultats escomptés. Suite au dernier signalement s'est greffé aux problèmes récurrents de cette rue le problème des bacs roulants stationnés en permanence dans le rond-point du général Bigeard.

Actions :

- Rond-point Général Bigeard : les bacs appartiennent à l'immeuble LE MARJORY (logements + commerces) situé aux abords du rond-point. Une prise de contact avec le propriétaire a été organisée, il s'engage à présenter les bacs uniquement les jours de collecte au point de regroupement attribué et à les remiser sur les parties privatives en dehors des jours de collecte.

- Rue et impasse Barbés : nous avons retiré un bac d'origine inconnu. Nous avons pris contact avec la propriétaire du n°3 de l'impasse Barbés dont le bac restait à demeure sur le point de regroupement. Celle-ci s'engage à contacter son locataire afin que cela ne se reproduise plus.

Nous avons constaté de façon récurrente la présence de sacs à même le sol et d'après divers témoignages, il semblerait que ces sacs proviennent des domiciles situés au-dessus du point de regroupement. Une enquête de dotation en bacs est en cours.

4 - Les miroirs installés pour les véhicules sont à vérifier dans le quartier, plusieurs riverains se plaignent de leur mauvaise orientation.

Réponse :

Une vérification sera faite.

5 - Les passages piétons devant l'école Anatole France, avenue du 11 novembre :

Déjà signalé lors du dernier conseil, signalé également en conseil d'école, il y a un manque de signalisation au niveau de l'école qui est dangereux. De nombreuses familles du quartier me font ce retour très régulièrement. Et j'ai moi-même manqué de me faire renverser avec mes filles alors que nous étions sur le passage piéton : la voiture s'étant mise à accélérer devant l'école !!! Après avoir passé le dos d'âne qui est devant la chapelle.

Réponse :

La signalisation sera renforcée par 2 panneaux solaires clignotants qui sont en commande.

6 - Dans la rue des Barris, au niveau de la résidence Le Parc d'Athéna, les riverains notent des allées et venues un peu étranges, et soupçonnent un petit trafic sur le parking qui est juste en face de la résidence. En effet, les habitants du 9 rue Barthélémy Rigal 1er et 2 étage (dont l'immeuble donne sur ce parking) ont déjà fait l'objet de plusieurs signalements auprès de la police municipale et des médiateurs pour de très nombreuses nuisances sonores et agressions verbales. Les habitants souhaiteraient savoir si une caméra est en place sur ce parking ? Si oui, comment faire alors pour cesser les nuisances ? Et si ce n'est pas le cas, serait-il possible d'en installer une ?

Réponse :

La Direction de la Police Municipale ne peut pas donner suite à votre demande de mise en place de caméra sur ce petit parking; par contre, elle intensifiera les patrouilles dans ce secteur; peu de doléances enregistrées au CSU de la part des riverains...

7 - Les rues Barthélémy Rigal et des Barris étant essentiellement habitées par des retraités qui ne se sentent pas en sécurité à côté de cet immeuble - dont le propriétaire ne s'occupe que de très loin !

J'ai moi-même assisté à des agressions verbales des locataires du 9 rue Barthélémy Rigal envers une personne âgée car celle-ci leur demandait de baisser la musique. J'ai dû intervenir pour les calmer.

Je sais que les médiateurs ont en main le dossier, mais je vous demande ici de le suivre et d'appuyer nos diverses plaintes afin que nous puissions tous retrouver un peu de paix dans le quartier.

Réponse :

Monsieur Luc LAROSE a pris bonne note de ces désagréments, il confirme que c'est du ressort de la maison de la justice et du droit.

Il veillera à accompagner la demande si besoin.

8 - Rue des Barris sur ce même parking, ont été installées des bennes à ordures suite à la dernière réunion. Si cela a grandement amélioré la collecte des déchets dans la rue, les bennes semblent gêner les voitures qui rentrent dans le parking. Certains riverains se plaignent de la difficulté de manœuvrer en rentrant dans le parking, et demandent à ce qu'elles soient déplacées de l'autre côté, devant le panneau "interdit de stationner" - voir la photo jointe.



Réponse :

Nous sommes ravis de cette amélioration notable sur cette rue. Pour ce qui concerne le positionnement des bloque-conteneurs, Monsieur BENTAJOU ne souhaite pas qu'ils soient déplacés.

9 - Au croisement de la rue des Barris et de la rue Mirabeau, le ramassage des déchets s'est amélioré, mais on note très régulièrement de nombreux dépôts sauvages et des poubelles qui débordent (voir photo). Notamment le dimanche. Peut-être faudrait-il rajouter une benne ?



Réponse :

Nous ne rajouterons pas de bacs roulants à demeure au croisement des rue des Barris/Mirabeau. Le bac actuel qui reste à demeure appartient au propriétaire d'un immeuble qui n'a pas de remisage dans la partie privée et le trottoir devant son immeuble est trop étroit. Il a un projet de construction en face de cet immeuble dans lequel normalement il y aura un local poubelle et les résidents des 2 résidences iront jeter dans ce contenant. Comme vous le savez un bac à demeure dans la rue appelle le déchet c'est la raison pour laquelle il est régulièrement plein et c'est aussi la raison pour laquelle nous n'ajouterons pas de bacs supplémentaire à cet endroit. Les 2 collectifs de la rue des Barris ne sont vraiment pas loin.

10 - Dans la rue Barthélémy Rigal, des enfants ont réussi à enlever un plot du trottoir (voir la photo), celui-ci est à présent posé contre un mur laissant un trou dans le trottoir.



Réponse :

Le potelet sera repositionné.

Question générale :

Des riverains me disent avoir lu que le parc autour du château Laurens doit être aménagé. Je n'ai rien lu à ce sujet ... Auriez-vous des informations à nous transmettre sur un tel aménagement ? Les familles espèrent voir naître une belle aire de jeux. En effet, elles sont nombreuses à aller jusqu'à Marseillan pour emmener les enfants au parc car les jeux sur l'aire de Tabarka sont bien plus nombreux et permettent aux enfants de tous les âges de s'y amuser.

Réponse :

Il y a effectivement un projet d'aménagement du parc du Château, mais uniquement sur la partie directement périphérique à celui-ci et par sur l'ensemble du Parc.

Concernant l'aménagement d'une aire de jeux elle n'est pas prévue car il s'agit de recréer un paysage végétal et il est probable que l'architecte des bâtiments de France refuserait tout équipement de ce type sur ce projet.

SECURITE

- Domaine « code de la route » : 16
- Domaine « Troubles à l'ordre public » : 8
- Domaine « Délinquance de voie publique » : 7
- Domaine « Divers » : 54
- Domaine « environnement » : 21

B) GRANDS TRAVAUX :

PRESENTATION COMPTE RENDU D'ACTIVITE REGIE VOIRIE – MISE A JOUR DE LA SIGNALISATION VERTICALE DANS LES RONDS-POINTS

Depuis un an, la régie municipale a décidé de remettre à jour toute la signalétique qui se trouve dans les carrefours et ronds-points de la ville afin d'harmoniser l'ensemble de ce dispositif.

A ce jour, ce sont plus de 250 panneaux qui ont été traités en interne.

Pour information, 250 panneaux à l'achat coûtent environ 25 000 € (100 € le panneau).

Aucune acquisition n'a été réalisée, les panneaux ont été refaits en interne en dépensant 8500 € en adhésifs.

L'économie ainsi réalisée est d'environ 16500 €.

Ce travail a été présenté aux élus en Commission d'Aménagement. Il en résulte une nouvelle méthodologie de mis en œuvre, différencier dans la mesure du possible, les implantations des panneaux routiers des bavettes directionnelles pour une meilleure sécurité et lisibilité.

PRESENTATION DU SERVICE DOMANIALITE – ESPACES NATURELS & RURAUX

M. Le Maire a décidé de mettre en place un nouveau service dénommé « Domanialité, Espaces Naturels et Ruraux ».

Les missions qui lui sont confiées dans le cadre de la domanialité sont la gestion de la voirie communale, établissement d'arrêtés et surveillance des travaux...

Il a aussi pour vocation d'intervenir sur les espaces naturels et ruraux avec pour mission première de « reprendre en main » le secteur des Verdisses qui fait l'objet d'une importante déprise agricole depuis plusieurs années. L'ambition de la municipalité est de redonner vie à cette zone en facilitant l'arrivée de plusieurs agriculteurs.

L'activité économique ainsi générée devra être visible de tous, c'est pourquoi le projet de relance comporte un plan consistant à la réouverture de voies piétonnes et cyclables, afin que chaque Agathoise et Agathois se réapproprie cet espace exceptionnellement riche par sa faune et sa flore.

PROJET DE VOIRIE SITE ANCIENNE CAVE COOPERATIVE

La ville prévoit le réaménagement des abords par la requalification des espaces publics.

En effet la transformation du site nécessite une adaptation des aménagements en prenant en compte l'environnement proche comme le groupe scolaire, les commerces existants et les équipements futurs.

3 priorités se dégagent :

- Optimiser la sécurité des déplacements
- par l'élargissement des trottoirs, respect des normes PMR,
- la prise en compte d'un cheminement doux,
- la création d'un plateau traversant,
- le bon dimensionnement des chaussées,
- la lecture aisée des différents flux par l'ensemble des usagers

Proposer un maximum de stationnements par la création de places de parking en épis sur la rue Marcelin Albert et du stationnement longitudinal sur le Chemin de Janin.

Apporter de l'agrément par la création d'espaces verts, la pose de mobiliers, la mise à jour de l'éclairage public et le renforcement du réseau pluvial.

L'estimation des coûts du projet est d'environ 350 000€

La livraison du programme est estimée au 3ème trimestre 2022, les travaux de voirie s'adapteront au calendrier du programme.

Pour des raisons sanitaires, la réunion n'a pas eu lieu.